

tème d'éducation exagéré et une grande imprudence dans le choix des carrières produisent de si funestes résultats :

« On doit sans cesse avoir présente à l'esprit cette vérité que les neuf dixièmes d'entre nous sont tenus, à cause des nécessités de ce monde, de gagner leur vie à la sueur de leur front. Alors quelle raison nous porte à croire que nos enfants doivent vivre d'une autre manière que nous-mêmes ? S'ils sont doués de talents extraordinaires—quelques-uns le seront sans doute—ils se trouveront en état de faire leur chemin ; et si jamais cette occasion ne s'offre à eux, le mal n'est bien grand ni pour nous ni pour eux. Non qu'il découle des prémisses que nous avons posées que les descendants d'artisans doivent toujours être des artisans. Nous voulons simplement dire que le chemin qui conduit aux dignités est long et pénible, en vérité. Le travail patient et soutenu, l'habileté et la supériorité des parents dans l'état que la Providence leur a assigné, constituent la base la plus solide de la future élévation de leurs enfants. Puis les enfants de ceux-ci gravissent à leur tour un autre degré de l'échelle sociale, et tout-à-l'heure les descendants d'un artisan se réveilleront gentilshommes. Ce progrès est naturel. En essayant d'atteindre d'un bond le sommet de l'échelle sociale, on ne fait que s'attirer une amère déception, et cette grande misère qui remplit le monde a sa source principale dans cette folle audace des hommes.

« On s'est efforcé depuis quelques années de rendre l'ouvrier vertueux, et en même temps de lui procurer un peu de ce bonheur après lequel il soupire. Le moyen dont il s'est servi, c'est l'éducation.

« L'éducation dont nous venons de parler consiste à apprendre aux enfants de l'ouvrier à travailler courageusement, avec attention et d'une manière habile ; à leur montrer à faire autant de choses utiles que possibles, et le moyen de les exciter de façon la plus convenable ; à leur donner l'exemple de l'amour du travail, de la sobriété ; de la bienséance et de la propreté, à leur rendre ces choses habituelles, de telle sorte qu'ils ne soient jamais portés à tomber dans des habitudes contraires ; à leur faire voir à chaque instant les bienfaits qui résultent du travail, et à chasser par là de leur esprit la tentation de s'emparer du bien d'autrui par des moyens violents ou frauduleux ; enfin, à tenir bien loin de leurs cœurs toute idée d'hypocrisie et de malhonnêteté. »

REVUE ÉTRANGÈRE.

Quelques journaux parlent de bruits de guerres, et ces bruits vont toujours croissant. Toute l'Europe arme d'un bout à l'autre avec une sorte de frénésie. La question semble n'être plus que de savoir où et comment cette guerre s'engagera. Les bruits qui courent à ce sujet sont encore trop contradictoires pour pouvoir les indiquer positivement. Il en résulte avant la fin que la Russie et l'Autriche commencent à se battre avant la France qui ne viendrait qu'en seconde ligne sur le terrain. Mais ces nouvelles sont absolument prématurées. Le seul fait à constater, c'est l'incompréhensible intensité des armements de la Prusse et de la Russie.

FRANCE.

Le prince impérial vient d'être promu à de nouvelles fonctions. Il est nommé officier d'ordonnance de l'empereur. Il a inauguré son nouveau grade à la revue de jeudi dernier.

L'empereur a chargé de porter plusieurs ordres au général de Clémencey. Le jeune prince a fait toutes ces courses à fond de terrain.

On sait que M. Prévost Paradol, l'un des meilleurs écrivains politiques de la France, vient d'être nommé ambassadeur aux États-Unis. La plupart des journaux français et américains ont approuvé cette nomination.

Le « Figaro » lui ayant dit dernièrement des choses désagréables, voici comment le jeune ambassadeur a répondu à ces insultes.

Samedi, 14 mai 1870.

Monsieur.—Vous avez bien voulu dire ce matin au public que je suis laid, bête et dénué de talent. Tout le monde le sait, moi tout le premier, et, pour un journal curieux de nouveautés, c'est vraiment n'apprendre là rien de nouveau à personne.

ÉTATS-PONTIFICAUX.

Rome, 16 juin. Demain matin, 17 juin, le pape entrera dans sa vingt-cinquième année de son pontificat.

Suivant une tradition romaine, le premier pape, saint Pierre, installé à Antioche et ensuite à Rome, en l'année 42 de l'ère chrétienne, a gouverné l'église pendant 25 ans 2 mois 7 jours. Aucun de ses 256 successeurs n'a eu un règne aussi long. Celui en effet, qui a occupé le plus longtemps le trône pontifical est Pie VI, qui a été pape pendant 24 ans 8 mois et 14 jours. Pie IX atteindra la limite fatale du règne de saint Pierre le 24 août 1871. Il paraît qu'il a la confiance d'arriver à cette date, en dépit du proverbe romain suivant lequel « aucun pape ne verra les années de Pierre. »

On fait courir le bruit que Pie IX a l'intention d'abdiquer quelques jours avant l'expiration du terme indiqué ci-dessus, soit par respect pour le premier pontife, soit par crainte de mourir s'il persistait à régner au delà de la limite qui n'a pas encore été dépassée. Mais c'est là une rumeur qui ne paraît reposer sur aucun fondement sérieux.

Pie IX (Mastai Ferretti) est né le 13 mai 1792. Il est, par conséquent, âgé de 78 ans. Il a été élu et proclamé pape le 16 juin 1846, et couronné le 21 du même mois.

LE CONCILE.

Mgr. Verot, Evêque de Savannah, en Amérique, a prononcé le 28 mai au Concile un discours dont les conclusions ont donné lieu à un incident qui a causé quelque émotion dans la vénérable assemblée. Ce prélat aurait dit que la définition de l'Infaillibilité était un sacrilège. Le président Capalti l'ayant interpellé en le priant de retirer ces paroles, il a rectifié son dire en précisant qu'il considérait que, pour lui, voter en faveur de la définition serait un sacrilège.

On parle d'une formule très-adoucie que plusieurs prélats auraient l'intention de présenter, mais sans apparence d'être actuellement acceptée. Il est aussi question de nouvelles tentatives qui seraient faites auprès du Saint-Père par M. de Banneville et d'autres membres du Corps diplomatique, pour déterminer Sa Sainteté à abandonner la question.

Sept orateurs ont parlé dans la séance du lundi 30, ce sont : Mgr. Spalding, au nom de la commission, et les Evêques de Puy, de Bale, de Nepi et de Saluces, en Italie, de Constantine, et, enfin, le vicaire apostolique de Quilon.

À la séance du 31, on a entendu Mgr. l'archevêque d'Utrecht et Mgr. Valerga, patriarche de Jérusalem, qui ont fait tous les deux de fort bons discours en faveur de la définition ; après

eux, ont pris la parole : l'archevêque de Trajanopolis, dans le même sens, et, enfin, les deux archevêques américains Purcell, de Cincinnati, et Conolly, d'Halifax, qui ont parlé avec éloquence et ont combattu vivement les arguments des définitionnistes. On a remarqué chez Mgr. Purcell une énergie de langage et de conviction qui ont produit de l'émotion. Mgr. de Cincinnati a la netteté et la franchise caractéristiques des républicains des États du Nord.

La nouvelle que le dogme de l'Infaillibilité serait proclamé le jour de la St. Pierre, a été lancée par le *Memorial Diplomatique* qui a supposé la chose.

ANGLETERRE.

De nombreux auditeurs assistaient au sermon du doyen Stanley, de l'abbaye de Westminster, sur Charles Dickens. Une partie du testament du défunt a été lue. Il ne veut pas de monument, se reposant sur ses ouvrages pour sa renommée. Il prie ses enfants de pratiquer le christianisme avec largeur d'esprit, sans s'astreindre aux vues étroites d'un homme ou d'une secte.

JAPON.

Un violent tremblement de terre a eu lieu à Yokohama, le 13. Plusieurs villages ont été détruits dans les environs. Le grand volcan d'Asami, dans la province de Sinchia, éteint pendant quatre siècles, s'est ouvert par un terrible explosion, engloutissant un village voisin. Un autre volcan a aussi fait irruption à 200 milles en mer.

Le gouvernement du Japon a accordé la permission d'ouvrir une école pour l'éducation de la jeunesse japonnaise dans les langues étrangères.

FAITS DIVERS.

UN TRISTE ACCIDENT.—Un citoyen des plus estimés, M. Christopher Abbott, avocat, frère de l'Hon. M. Abbott, vient de trouver la mort d'une manière tragique.

Il était à la résidence d'été de son frère, à Ste. Anne, et dimanche matin, après avoir entendu le service divin, il partit en chaloupe avec sa femme et son fils pour l'île St. Joseph. Ils arrivèrent sans encombre.

Dans le cours de la journée, M. Abbott et son fils se remirent en route à la voile pour aller visiter une autre île et madame Abbott resta sur l'île à lire. On se rappelle que dans l'après-midi le vent soufflait avec violence. La chaloupe fut bientôt emportée loin de l'île ; mais soudain une rafale plus forte que les autres s'engouffra dans les voiles et l'embarcation chavira.

Le père et le fils savaient nager, ils parvinrent à se cramponner à la quille, s'y maintinrent facilement et commencèrent à manœuvrer pour se diriger vers la terre. Malheureusement le mât de la chaloupe, qui était sans dessus-dessous, s'engagea dans le sable et l'esquif demeura fixé au milieu du courant sans qu'il fut possible de le dégager.

Les deux naufragés résolurent alors de se déshabiller et de se rendre à l'île à la nage. La distance était considérable et le père était d'une faiblesse extrême. Son fils s'en aperçut et vint à lui pour le supporter. Cette position dangereuse ne pouvait durer. Le père voyait son fils affaiblir à vue d'œil. Désespérant de pouvoir se sauver tous les deux, il prit une résolution sublime et recueillant, dans un dernier moment d'énergie ce qu'il lui restait de force, il déclara à son fils qu'il se sentait mieux, qu'il pouvait nager jusqu'à terre et lui ordonna de prendre l'avant pour aller au plus tôt rassurer sa mère.

Le fils, croyant à ces paroles encourageantes et articulées avec sang-froid, partit en effet, mais il n'avait pas parcouru un arpent, qu'en se retournant il s'aperçut que son malheureux père avait disparu.

L'idée de sa mère conserva quelques forces au fils, qui arriva auprès d'elle la mort dans l'âme. Celle-ci se trouvait dans un accident de terrain où elle n'avait pu rien voir. Cette fatale nouvelle la jeta dans un désespoir voisin de la folie, et elle voulut à trois ou quatre reprises se noyer. Son fils eut mille misères à la retirer de l'eau et il crut une nouvelle fois de périr dans cette lutte de l'amour filiale contre le désespoir de l'épouse. L'infortunée finit par se calmer et se résigner, mais ils se trouvaient dans une position effrayante.

L'île était inhabitée, le fils n'avait plus de vêtements, la mère était mouillée jusqu'aux os. Il ne leur restait rien à manger. Plus d'embarcation pour s'en retourner. Les deux infortunés durent se résigner à passer la nuit de cette sorte, exposés à un vent violent, en face de cet abîme qui renfermait le corps encore chaud d'un père et d'un époux, grelottant et pleurant aux éclats de la foudre qui gronda durant une partie de la nuit. Ce n'est que le lendemain qu'un sauvage les trouva, blottis l'un contre l'autre, épuisés de froid, de faim et de douleur.

Le défunt était un homme de talents remarquables. Il avait toujours pratiqué en Haut-Canada, où, ces années dernières, il avait été nommé juge de comté. Son frère, l'Hon. M. Abbott, l'ayant invité à partager son énorme clientèle, il était venu se fixer en Bas-Canada, où il s'était vite familiarisé avec le droit de notre province.

Nous avons rarement entendu le récit d'un drame plus émouvant.

INCENDIE DU 22 COURANT.—Un incendie considérable attirait dans la nuit du 22 une grande foule dans la direction du canal d'ou s'élevait des lueurs sinistres qui furent vues jusqu'à Trois Rivières. Le rayon incendié s'étend du canal, au nord, jusqu'à la rue Centre au sud, de la rue Montgomerie à l'est jusqu'à la rue des Seigneurs à l'ouest. Il ne reste pour ainsi dire, que des cendres fumantes là où jadis florissait une belle population ouvrière.

Il serait impossible d'évaluer la somme exacte des pertes, mais elle dépasse certainement \$200,000. Les principaux édifices consumés sont la grande manufacture de portes et fenêtres de John Ostell, la manufacture de fenêtres et les moulins de Shearer et Co., deux pâtés de maisons appartenant à M. Ostell, un à M. Mullen, la résidence de M. Shearer, etc.

Le bois de sciage consumé dépasse cinq millions de pieds. Une partie des pertes est couverte par l'assurance.

On se ferait difficilement une idée, à moins d'avoir été présent, de l'étendue et de l'horreur des flammes, de la foule présente, qui était d'au moins 20,000 personnes et de l'anxiété peinte sur toutes les figures.

Cette calamité jette sur le pavé un grand nombre de familles d'ouvriers qui se voient privés d'ouvrage et dont quelques-uns ont en outre perdu tous leurs meubles.

Un Canadien du nom de Charles Champagne, âgé de 22 ans, vient d'être victime d'un guet-à-pens. Ce jeune homme travaillait depuis longtemps pour MM. Swelt et Cie., de Troy, et était occupé avec son père et quelques-uns de ses frères à couper du bois dans la montagne, à environ 8 milles de North Bennington, Vt. Il y a un mois environ après avoir reçu \$300, il partit avec l'intention bien avouée de payer cette somme d'argent à M. Huling de Bennington. Comme il ne revint pas ce jour-là, ni le lendemain, ses parents et amis pensèrent qu'il était allé se promener en Canada. Ce n'est que vendredi de la semaine dernière que quelques-uns de ses compagnons traversant la montagne furent attirés par une odeur infecte et trouvèrent son corps à environ un mille de leur maison de pension ; il était tellement décomposé qu'il n'était plus reconnaissable. Son porte-monnaie et son argent avaient disparu, ce qui ne laisse aucun doute qu'un crime a été commis.

DÉVOUEMENT.—Une dame et sa petite fille se trouvaient avant-hier dans un train du chemin de fer New-York and Harlem, se rendant à leur résidence à Pawling, Dutchess county. Dès que le train s'arrêta à cette station, la petite fille fut enlevée du wagon par un voyageur, et la mère, qui voulait la suivre, en fut empêchée par nombre d'autres passagers se pressant à la portière soit pour entrer, soit pour sortir, si bien que le train s'était déjà remis en route avant que la voyageuse eût pu descendre. Voulant à tout prix rejoindre son enfant, qu'elle voyait avec crainte aux mains d'un étranger, elle sauta sur la voie, tomba sous les wagons et eut une jambe à peu près séparée du tronc. Il n'y a guère d'espoir qu'elle survive à cette horrible blessure.

LA TOUR DE TRAFALGAR.

Etes-vous jamais allé jusqu'au Fort des Prêtres, à la Montagne ? Vous êtes-vous enfoncé quelques fois dans les sombres taillis qui bordent, au sud-ouest, la montée qui conduit à la Côte des Neiges ? Et si vous avez été tant soit peu curieux d'examiner les sites pittoresques, les vallées qui s'étendent jeunes et fleuries sous vos yeux, les rocs qui parfois s'élevaient menaçants au-dessus de vos têtes, vous n'êtes pas sans avoir vu comme une tache blanchâtre qui apparaît au loin à gauche sur le fond vert d'un des flancs de la montagne.

Eh bien, cette tache qui de loin vous semble comme un point, c'est une petite tour à la forme gothique, aux souvenirs sinistres et sombres, pour celui qui connaît la scène d'horreur dont elle a été le théâtre.

I.

L'ORAGE.

C'était, il y a quelques dizaines d'années, par un beau jour du mois de juin, le soleil s'était levé brillant, je pris mon fusil, et, suivi de mon chien, je me dirigeai vers le Fort des Prêtres, dans l'intention de ne revenir que le soir. Il était midi quand j'arrivai à la croix rouge, à laquelle se rattache le souvenir de l'excusable Bêlisle.

La terre était couverte de mille fleurs nouvellement écloses, la végétation se faisait avec vigueur, les feuilles des arbres qui commençaient à se développer, formaient une ombre qui s'étendait épaisse sur le gazon.

Assis sous un grand orme, j'écoutais les gazouillis des oiseaux qui se répétaient mélodieusement, pour se perdre ensuite dans le murmure d'un petit ruisseau qui coulait à ma droite. Le zéphyr doux et chaud, tout en secondant le développement de la nature, portait aux sens une étrange impression de volupté.

Après quelques heures d'une délicieuse nonchalance, je me mis à la poursuite d'une couvée de perdrix que mon chien avait fait lever, et insensiblement, je m'égarai dans la montagne. Déjà il se faisait tard, quand je m'aperçus que j'avais perdu ma route. Le temps s'était enfui rapide, d'énormes nuages, couleur de bronze, roulaient dans l'espace, et par moments voilaient le soleil, qui déjà rasait la cime des hauts chênes.

Bientôt les nuages se condensèrent et formèrent comme un dôme immense qui s'étendait sur tout l'horizon et menaçait de se dissoudre et de s'abîmer en pluie.

Les oiseaux fuyaient d'un vol rapide et cherchaient un abri contre l'orage qui allait bientôt éclater. Le vent s'était élevé terrible et soufflait furieux à travers la forêt.

Quelques éclairs déchiraient les nuées et serpentaient avec une majestueuse lenteur.

Déjà même on entendait le tonnerre qui grondait sourd dans le lointain. Quelques gouttes d'eau tombaient larges sur les feuilles des arbres ; et moi j'étais là, seul, isolé, au milieu de la montagne, sans guide ni sentier pour retrouver mon chemin.

Dans l'étrange perplexité où je me trouvais, je saisis avec avidité tout ce qui aurait pu m'être utile, j'écoutais avec anxiété le moindre bruit, mais je n'entendais que le cri de la chouette, qui se mêlait seul et prolongé aux sifflements du vent. Un instant je crus entendre le bruit d'une sonnette, dont le son fêlé vibra, en ce moment, doux à mes oreilles. Je me précipitai, le cœur serré, vers l'endroit d'où le son paraissait sortir. En avançant, j'entendis distinctement le marcher d'un homme ; j'allais être sauvé.

Mais je fus frappé d'un bien cruel désappointement, quand je reconnus que ce n'était que l'écho de mes pas qui avait causé mon illusion ; et le son, ce n'était autre chose qu'un courant d'air qui, s'introduisant avec impétuosité dans la fissure d'une branche fendue imitait de loin le bruit d'une clochette fêlée.

II.

LA TOURELLE.

J'étais ainsi, ça et là, sans autre abri que les arbres contre la pluie qui me fouettait le visage. Mes hardes imbibées d'eau me claquaient sur les jambes. Transi de froid, je me mis dans le creux d'un chêne, dont les craquements horribles servaient fort peu à me rassurer. A chaque raffale de vent, je croyais le voir s'abîmer sur moi, et ce ne fut qu'après quelque temps d'une aussi cruelle position, qu'un éclair vint reluire immense et montra à découvert une espèce de petite tour, qui n'était qu'à quelques dizaines de pas de moi, mais que l'obscurité ne m'avait pas encore permis d'apercevoir.

Je me précipitai dans cette tour qui se trouvait si à propos. Cet asile ne valait pourtant guère mieux que celui que je venais de quitter. Ses châssis brisés laissaient entrer la pluie de tous côtés.

Quelques soliveaux à demi pourris formaient tout le plancher qu'il y avait. Il me fallait marcher avec précaution